

améliorer notre accès au marché le plus riche du monde. Nous y avons réussi.

- * Notre dernier objectif était de veiller à ce que le Canada continue d'attirer les investisseurs qui veulent desservir le marché nord-américain. Cela aussi, nous l'avons réalisé.

Nous avons donc atteint nos trois grands objectifs.

Comme l'ALE, l'ALENA a retenu l'attention du monde. Les observateurs étrangers ont été impressionnés par la capacité du Canada de garantir son accès au marché américain grâce à l'ALE. Ils notent maintenant que l'ALENA innove en établissant une alliance économique mutuellement avantageuse entre deux pays industrialisés et une nation en développement.

La revue *Les affaires* écrivait récemment qu'en déverrouillant la porte du marché mexicain, le libre-échange nord-américain offre aux entreprises québécoises un fabuleux potentiel de croissance.

Je suis d'accord. L'ALENA est aussi un solide avantage pour tout le Canada.

Pour le Québec en particulier, l'Accord offre l'élimination immédiate des droits de douane mexicains sur les principaux produits d'exportation du Québec, comme certains types de papier journal ainsi que de papier couché et non couché, la pâte de bois chimique, le bois de construction, les avions, le matériel ferroviaire urbain, les produits médicaux et divers types de matériel industriel.

L'importante industrie québécoise de l'automobile bénéficiera aussi de règles d'origine plus claires et plus précises, notamment pour le calcul de la teneur nord-américaine des automobiles et des pièces automobiles. Mais le pacte canado-américain de l'automobile reste inchangé.

Des augmentations des contingents pour les textiles et le vêtement donneront aux exportateurs canadiens un accès privilégié au marché américain pour les produits qui ne satisfont pas aux nouvelles règles d'origine.

L'ALENA prévoit aussi des dispositions détaillées sur la propriété intellectuelle, notamment dans le domaine pharmaceutique. Ces dispositions sont conformes à la décision récente du Canada de prolonger la protection des brevets et aux dispositions faites dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

D'autres avantages qu'offrira l'ALENA incluent un meilleur accès au dynamique marché mexicain pour les établissements financiers,